

M. l'Orateur: Le représentant pourrait peut-être terminer la citation commencée.

L'hon. M. Macdonald: D'accord.

M. Nowlan: Je remercie la Chambre de son approbation sous condition. Ce n'est que parce que j'avais à peu près terminé la citation de la fin de mon discours que le député de Calgary-Sud (M. Mahoney), qui n'écoutait même pas—je ne saurais l'en blâmer—a dit non. Le juge Jackson disait donc, entre autres:

Ce n'est pas au gouvernement d'empêcher les citoyens de commettre des erreurs mais aux citoyens d'en empêcher le gouvernement.

Toutes les fois que la Chambre adopte une mesure législative négative et répressive, de nature à restreindre la liberté d'expression, lors même qu'il s'agirait d'opinions odieuses, nous commettons une erreur en supprimant du même coup un levier capable de remédier à un mauvais gouvernement.

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Je pourrais peut-être signaler une chose avant que Votre Honneur déclare qu'il est dix heures. J'aimerais dire, au nom de mes honorables collègues, que le vote de cet après-midi sur l'amendement du député de Calgary-Nord (M. Woolliams) traduit fidèlement notre attitude sur la façon de disposer de l'ensemble de cette mesure. Si je dis cela, c'est pour que l'on puisse identifier notre point de vue sur une question d'une telle importance.

Je n'ai pas l'intention, lors de la reprise du débat, de revenir sur ce que j'ai dit à une autre occasion, mais j'aimerais signaler brièvement trois choses. Comme je crains de ne

pouvoir le faire en trente secondes, j'ose croire que les députés vont faire preuve d'indulgence envers moi si je vous prie, monsieur l'Orateur, de déclarer qu'il est dix heures.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Avant que la Chambre ne lève la séance, monsieur l'Orateur, on me permettra peut-être de faire une déclaration sur les travaux prévus pour les quelques jours à venir.

Des voix: D'accord.

M. Baldwin: Pourquoi ne l'avez-vous pas fait plus tôt?

L'hon. M. Macdonald: Parce que vos honorables amis m'en ont refusé la permission plus tôt. Demain, comme les députés le savent, est jour alloué à l'opposition, et le sujet des débats sera choisi par le Nouveau parti démocratique. Lundi, nous commencerons par la troisième lecture du bill C-3 actuellement à l'étude, espérant passer peu de temps après à la deuxième lecture du bill sur les grains. Comme le sujet sera vraisemblablement populaire, nous prévoyons y consacrer une partie de la journée de mardi. Mercredi, nous reprendrons le débat sur le budget pour la cinquième journée, et jeudi nous saisirons la Chambre de l'ordre du gouvernement n° 87, bill C-202, loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques.

(A 10 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)